

Le fonctionnement de la VMI®

Principe

La Ventilation Mécanique par Insufflation® permet de suppléer aux insuffisances de la ventilation naturelle existante, conforme et en référence à la réglementation en vigueur. En filtrant et préchauffant l'air, la VMI® traite les problèmes liés à l'humidité de condensation et assainit l'air dans les appartements et maisons individuelles. La filtration de l'air extérieur fait barrage aux pollutions extérieures (pollens, poussières,...).

Section des entrées d'air des pièces principales

Sections de transfert : Conformément à la réglementation, toutes les portes intérieures doivent être à 2 cm du bord fini pour les pièces techniques, 1 cm du sol fini pour les autres pièces, y compris les portes de placards ou pièces de rangement.

Réglage du débit d'insufflation

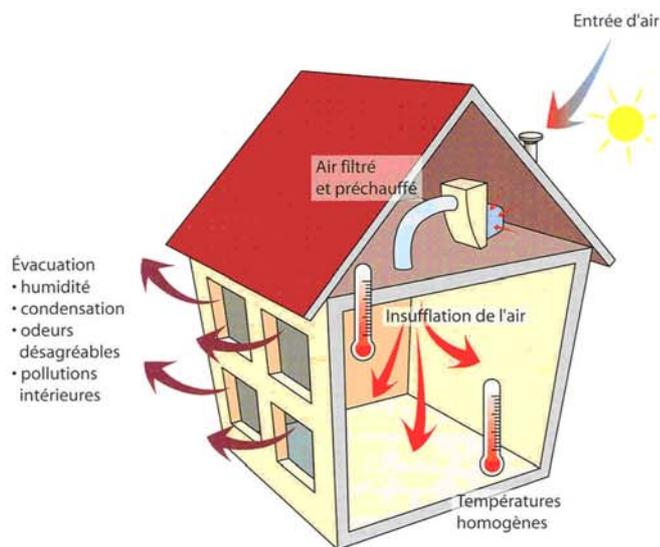
Le débit d'air insufflé à programmer est défini dans le Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) suivant les spécificités de l'habitat.

Alimentation électrique

La VMI est conforme à la directive européenne CEM 89/336/CEE et à la directive européenne BT 73/23/CEE. Elle doit être installée en respectant les règles nationales d'installations électriques.

Entretien

Toutes les VMI® doivent être entretenues annuellement (avec le remplacement du filtre à poussières) ou plusieurs fois par an, en fonction du degré de pollution de l'environnement.



Garantie de 5 ans à la date de facturation

Elle se limite au seul remplacement des pièces jugées défectueuses. L'utilisateur doit retourner le bon de garantie.

Contexte réglementaire

Selon la réglementation en vigueur, la ventilation naturelle prévaut sur la Ventilation Mécanique par Insufflation®.

La Ventilation Mécanique par Insufflation® permet de suppléer aux insuffisances de la ventilation naturelle dans les logements existants, du studio à l'habitation de 500 m² et dans un rayon de 10 mètres du diffuseur central. La VMI® est compatible avec tous les types de chauffage. La légère surpression qu'elle produit favorise l'extraction par les ventilations hautes des pollutions intérieures (CO₂, COV,...) et extérieures (pollens, poussières,...). Elle s'oppose à la remontée du radon (en évitant sa concentration dans l'habitat) et améliore le tirage des cheminées.

Nécessité d'une ventilation haute et basse dans les pièces avec énergies de combustion.

- Dans une pièce avec une installation gaz non raccordée : ventilation haute et ventilation basse de 100 cm² minimum en façade extérieure.
- Dans une cuisine avec un appareil de cuisson et sans ventilation haute sur conduit : ventilation haute et ventilation basse de 100 cm² minimum en façade extérieure.
- Dans une pièce avec cheminée à foyer ouvert : ventilation basse de 100 cm².
- Dans une pièce avec un appareil de combustion liquide ou solide (fioul domestique, charbon, bois) : ventilation basse de 100 cm².

Gamme PULSE Prestige

Vitesse	VMI Compact			VMI Galbé			Delta T Maximum suivant débit
	Débit d'air en m³/h	Consommation ventilateur seul en watts/h	dBA*	Débit d'air en m³/h	Consommation ventilateur seul en watts/h	dBA	
1	20 m³/h	8 w/h	23	30 m³/h	10 w/h	24	42
2	30 m³/h	10 w/h	26	77 m³/h	18 w/h	28	41
3	40 m³/h	15 w/h	27	93 m³/h	25 w/h	30	40
4	50 m³/h	17 w/h	29	100 m³/h	28 w/h	32	39
5	60 m³/h	19 w/h	31	112 m³/h	31 w/h	35	37
6	70 m³/h	24 w/h	33	121 m³/h	34 w/h	38	35
7	85 m³/h	30 w/h	36	153 m³/h	38 w/h	41	33
8	100 m³/h	35 w/h	39	185 m³/h	40 w/h	45	31
9	120 m³/h	42 w/h	41	205 m³/h	50 w/h	48	29
10	170 m³/h	50 w/h	44	218 m³/h	60 w/h	52	27

Gamme PULSE Basic, Confort et Cave Confort +

Vitesses	Débit d'air en m³/h	Consommation ventilateur seul en watts/h	Delta T maximum suivant débit	dBA*
2	77 m³/h	21 w/h	25	28
3	82 m³/h	24 w/h	25	32
4	110 m³/h	28 w/h	24	36
5	120 m³/h	30 w/h	22	38
6	143 m³/h	35 w/h	19	42
7	165 m³/h	39 w/h	16	45
8	181 m³/h	43 w/h	15	47
9	218 m³/h	60 w/h	12	52

* En chambre sourde norme DIN 45635 avec une bouche

Gamme PULSE Cave 1

Débit d'air en m³/h	Consommation ventilateur seul en watts/h	dBA*
218 m³/h	60 w/h	52

Gamme PULSE Cave 2

Vitesses	Débit d'air en m³/h	Consommation ventilateur seul en watts/h	dBA*
A	82 m³/h	24 w/h	32
B	143 m³/h	35 w/h	42
C	218 m³/h	60 w/h	52

Conforme à la norme CE

Les VMI® sont constituées :

- d'un module d'insufflation en acier de couleur blanche
- d'accessoires d'aspiration et d'insufflation
- d'un ventilateur centrifuge
- de résistances électriques à pierres céramiques pour une puissance de 0 à 900 watts pour la gamme Pulse Confort et de 0 à 1160 watts pour la gamme Pulse Prestige.
- d'un boîtier électronique informatisé.

La consommation du préchauffage dépendra de :

- la vitesse à laquelle la VMI® sera réglée
- la température de préchauffage
- la température extérieure au local

Elle sera comprise entre 22 w et 74 w par degré élevé.

La consommation du ventilateur est très largement compensée par l'économie réalisée sur votre facture d'électricité (par exemple, si vous baissez votre chauffage de 1°C, vous ferez une économie de 7% sur votre facture d'électricité ; Source ADEME).